



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI,
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS**

Civilité :
NOM de naissance :
NOM d'usage :
Prénom :

Dossier administratif de demande d'autorisation d'exercice en France de la profession de

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE
PEDICURE-PODOLOGUE
MANIPULATEUR EN ELECTORADIOLOGIE MEDICALE
ERGOTHERAPEUTE
INFIRMIER
INFIRMIER SPECIALISE :
 IADE **IBODE** **PUERICULTRICE**
DIETETICIEN
PREPARATEUR EN PHARMACIE
CONSEILLER EN GENETIQUE
AIDE SOIGNANT
TECHNICIEN DE LABORATOIRE
AMBULANCIER
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
PSYCHOMOTRICIEN
ORTHOPHONISTE
ORTHOPTISTE
AUDIO PROTHESISTE
OPTICIEN LUNETIER

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Accusé réception :

Enregistrement AUDE :

Dossier complet :

Commission du :

Case(s) à cocher par le demandeur	Vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'UE ou Etat partie et ...	Cocher les pièces jointes au dossier	Pièces justificatives à fournir par l'intéressé <i>Les pièces justificatives doivent être rédigées en langue française ou traduites par un traducteur agréé ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen</i>	Cadre réservé à l'instruction par l'administration
<input type="checkbox"/>	➤ <u>titulaire d'un titre de formation</u> requis pour l'exercice de la profession précitée dans un Etat, membre ou partie, qui en <u>règleme</u> nte l'accès ou son <u>exercice</u>	1. <input type="checkbox"/> 2. <input type="checkbox"/> 3. <input type="checkbox"/> 4. <input type="checkbox"/> 5. <input type="checkbox"/> 6. <input type="checkbox"/> 7. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	1. Le formulaire de demande d'autorisation de la page 4 complété 2. Photocopie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité à la date de dépôt de dossier 3. Copie du titre de formation permettant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention. Pour les infirmiers de spécialité : copie du titre de formation de spécialiste 4. Copie des diplômes complémentaires 5. Toutes pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience et des compétences acquises au cours de l'exercice professionnel dans un Etat, membre ou partie, ou dans un Etat tiers 6. Déclaration de l'autorité compétente de l'Etat, membre ou partie, d'établissement, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions (attestation de l'ordre, de l'école, de l'employeur...) 7. Copie des attestations des autorités ayant délivré le titre, spécifiant <ul style="list-style-type: none"> - le niveau de la formation - le détail et le volume horaire des enseignements suivis année par année - contenu et durée des stages validés 	
<input type="checkbox"/>	➤ <u>justifiant d'un exercice professionnel</u> dans un Etat, membre ou partie, <u>qui ne règleme</u> nte pas l'accès à la profession précitée ou son exercice	8. <input type="checkbox"/>	En plus des 7 pièces indiquées ci-dessus 8. Toutes pièces indiquant que vous avez exercé dans cet Etat <ul style="list-style-type: none"> - à temps plein pendant deux ans au cours des dix dernières années - à temps partiel pendant une durée correspondante à deux ans de temps plein au cours des dix dernières années Remarque : ces pièces ne sont pas à fournir si la formation conduisant à cette profession est réglementée	
<input type="checkbox"/>	➤ <u>titulaire d'un titre de formation délivré par un Etat tiers</u> et reconnu par un Etat, membre ou partie, autre que la France:	9. <input type="checkbox"/>	En plus des 7 pièces indiquées ci-dessus 9. La reconnaissance du titre de formation établie par les autorités de l'Etat, membre ou partie ayant reconnu ce titre. Cette reconnaissance doit vous permettre d'y exercer la profession Pour les infirmiers de spécialité : reconnaissance du titre de formation de spécialiste établi par les autorités de l'Etat membre ou partie ayant reconnu ce titre.	

